

**SELARL V2H**

**Me Viviane COUDERT-BUFFET - Me Virginie MASCART-LEFEVRE**

Huissiers de Justice associées

17 rue du Maréchal Leclerc - B.P 26 - 58 202 COSNE-COURS-SUR-LOIRE



Dossier N°3200180

Dates : 19.05.2022 / 27.06.2022 /  
1.07.2022

# PROCES VERBAL DE CONSTAT



# **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX**

**A 17H45**

**Et le VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX**

**A 7H55**

**Et le VINGT ET UN JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX**

**A 12H10**

**A LA REQUETE DE :**

**La SAS APL EXPERT EN DATA CENTERS, Société inscrite sous le Registre du Commerce et des Sociétés sous le Numéro 328 071 170, ayant son siège social à MONTROUGE (92), 106 Avenue Marx Dormoy, représentée par son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social ;**

Laquelle me requiert par l'intermédiaire de Monsieur Baptiste SIMON, ingénieur travaux ; aux fins de constater la présence d'un panneau de déclaration préalable à son bénéfice , panneau sis à NEVERS (58), 11 Rue Emile Combes; et d'en dresser procès-verbal de constat pour faire valoir ce que de droit.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

***Je, Me Virginie MASCART-LEFEVRE, huissier de justice associée au sein de la SELARL V2H, société titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à COSNE-COURS-sur-LOIRE (Nièvre), 17, rue Maréchal Leclerc, soussignée,***

Me suis transportée le 19/05/2022 à 17H00 à NEVERS (58), 11 Rue Emile Combes.

Là étant , je procède aux constatations suivantes :

**CONSTATATIONS**

**LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17H00**

A NEVERS (58), 11 Rue Emile Combes, je constate la présence d'un panneau d'affichage de déclaration préalable.

Celui-ci comporte, en plus de l'enseigne en partie haute « BRICO DEPOT » les mentions suivantes, visibles et lisibles depuis la voie publique :

« PROPRIETAIRE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

DEMANDE PREALABLE DP n°DP.058194 22 N0005

Nature des travaux LOCAL SECOURS INFORMATIQUE

Date de délivrance du permis 24/02/2022

Le dossier peut être consulté à la mairie (adresse) MAIRIE DE NEVERS

BP816 58020 NEVERS

Superficie du terrain Existant /

Superficie du plancher 14,4 m<sup>2</sup>  
Hauteur sol 3,8 m  
Nom de l'architecte\* AAMHAssociés

*Droits de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art.R.600-2 du code de l'urbanisme).*

*Tout recours administratif ou tout retour contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt de recours (art.R.600-1 du code de l'urbanisme). »*

Je prends 5 clichés numériques.

Puis, j'ai suspendu mes constatations à 17H10 et me suis rendue en mon étude.

---

**LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX**  
**A 7H55**

Je me suis à nouveau transportée à NEVERS (58), 11 Rue Emile Combes.

Là étant, mes constatations sont identiques à mes précédentes constatations en date 19/05/2022.

Je prends 1 cliché numérique.

Puis, j'ai suspendu mes constatations à 8H00 et me suis rendue en mon étude.

---

## LE VINGT ET UN JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX

**A 12H10**

Je me suis à nouveau transportée à NEVERS (58), 11 Rue Emile Combes.

Là étant, mes constatations sont identiques à mes précédentes constatations en date 19/05/2022 et du 27/06/2022.

Je prends 1 cliché numérique.

Mes constatations terminées à 12H15 , je me suis alors retirée à mon étude pour rédiger le présent **Procès-Verbal de Constat** afin de servir et valoir ce que de droit.

Il est annexé au présent procès-verbal de constat 7 clichés numériques pris par mes soins.

Le présent acte comprend 8 feuilles.

**COUT** : Trois cent trente trois euros et vingt centimes d'euros

| COUT          |               |
|---------------|---------------|
| Emolument     | 270.00        |
| SCT           | 7.67          |
| Hors Taxe     | 277.67        |
| TVA           | 55.53         |
| <b>T.T.C.</b> | <b>333.20</b> |



**M<sup>e</sup> Virginie MASCART-LEFEVRE**  
Huissier de Justice Associée

Cashier du 19/05/2022



Contact du 27/06/2022.



Compte du 21/07/2012

